



MAIRIE DE NANTERRE

**NANTERRE** **INFO**  
magazine municipal d'information
**N° 399****Magazine municipal d'information**

130, rue du 8-Mai-1945

92000 Nanterre

Tél.: 39 92

Fax: 01 47 21 83 10

Mail: nanterre.info@mairie-nanterre.fr

**Directeur de la publication:**

Hassan Hmani

**Directrice de l'information:**

Stéphanie Decker

**Rédactrice en chef:**

Orlane Renou

**Secrétaire de rédaction:**

Laurence Mosnier

**Journalistes:**

Sophie Bocard,

Christelle Garancher,

Isabelle Fruchard,

Guillaume Gesret,

Nadia Bijarch

**Photographes:**

Claire Macel,

Mathias Glikmans,

Tiphaine Lanvin,

Laurent Gossent

**Création graphique:**

JBA

**Réalisation graphique:**
 scoop communication
**Publicité:**

HSP: 01 55 69 31 00

**Imprimerie:**

LNI: 01 40 85 74 85

Tirage: 41 500 exemplaires

**Pour la version sonore:** mission

handicap 39 92, mission.

handicap@mairie-nanterre.fr

**Photo de couverture:**

Tiphaine Lanvin

Ce magazine est imprimé sur du papier PEFC pour la couverture et l'agenda et sur du papier écologique pour l'intérieur. Il est imprimé sur du papier écologique issu de forêts gérées durablement et selon un processus de fabrication labellisé imprim'vert.



# Baisse du prix de l'eau

**PATRICK JARRY**Maire de Nanterre  
Conseiller général  
des Hauts-de-Seine

Le prix de l'eau va baisser à Nanterre. Dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain, les factures d'eau potable vont passer de 1,83 € le mètre cube à 1,40 €, soit une baisse de près de 25 %. Tous les Nanterriens, qu'ils soient locataires ou propriétaires de leur habitation vont bénéficier de cette réduction.

C'est une première victoire, dont nous pouvons nous féliciter. Elle est le résultat de la forte implication des élus de Nanterre qui siègent au syndicat des eaux de la Presqu'île de Gennevilliers, dont la Ville est l'un des membres fondateurs, et qui rassemble aujourd'hui neuf autres villes du territoire.

Nous voulons toutefois aller plus loin encore. Parce que nous considérons que l'eau est plus qu'une simple marchandise, nous défendons l'idée qu'elle soit gérée directement par une entreprise publique, maîtrisée par les villes rassemblées au sein du syndicat, plutôt que déléguée à un prestataire.

Cette idée ne fait pas encore consensus au sein des villes impliquées. Mais nous continuerons de la porter avec détermination. L'eau constitue en effet un enjeu crucial pour l'avenir. Elle est un bien précieux, une ressource rare qu'il faut impérativement préserver, un élément essentiel de vie auquel l'humanité toute entière devrait pouvoir accéder. C'est loin d'être le cas aujourd'hui. On estime que 40 % de la population mondiale souffre de pénurie d'eau, et à 1,5 milliard le nombre d'êtres humains qui n'ont toujours pas accès à l'eau potable. Cette inégalité a des conséquences majeures sur la santé, le développement économique, l'agriculture, la suffisance alimentaire.

L'enjeu est donc planétaire. Mais la planète ce ne sont pas les autres. Chaque ville est un bout de cette planète et a un rôle à jouer. Nanterre s'engage pleinement dans cette démarche. L'eau est d'ailleurs le thème de notre festival Ecozone 2015, avec un temps fort samedi 9 mai dans un centre-ville animé et piéton. Venez-y nombreux.

## EN BREF

### Talents des cités: les inscriptions sont ouvertes

**ENTREPRISES** → Créateurs d'entreprise et porteurs de projets: participez à la 14<sup>e</sup> édition du concours Talents des cités! Lancé en 2002 à l'initiative du ministère de la Ville et du Sénat, cet événement soutient la création d'entreprises dans les quartiers populaires. Deux conditions pour y participer: développer son projet dans un quartier prioritaire et faire l'objet d'un accompagnement par un organisme d'aide à la création d'entreprise.

+ Inscriptions jusqu'au 31 mai sur: [www.talentsdescites.com](http://www.talentsdescites.com).

### Tous à la mer!

**LOISIRS** → Rien de prévu les samedis 18 juillet et 8 août? Alors, profitez-en pour vous offrir une petite escapade sur les littoraux normands et du Nord grâce aux journées à la mer organisées par la ville. Des stations balnéaires de Cabourg, Deauville ou Trouville aux plages du Touquet et de Berck, en passant par Courseulles-sur-Mer et Merlimont, rien de tel que l'air iodé pour échapper, le temps d'une journée, à votre quotidien. Attention: le nombre de places est limité. Les inscriptions se font à partir du 1<sup>er</sup> juin en mairie de quartier et à partir du 2 juin à l'hôtel de ville.

+ Renseignements: 39 92.

### C'est voté!

- **Budget primitif 2015:** adopté par 42 voix, le groupe Union de l'opposition UMP-UDI-Centre-DVD votant contre et le groupe MoDem, PRG et citoyens s'abstenant.
- **Parc-Sud: bilan de la concertation préalable et approbation du dossier de création de la zone d'aménagement concerté (ZAC):** unanimité.
- **Zone des Guillaeraies: lancement de la concertation préalable à la mise en œuvre d'une opération d'aménagement:** unanimité.
- **Approbation du projet éducatif de territoire pour la période 2014-2017:** unanimité.



Prochainement, la facture d'eau des Nanterriens baissera d'au moins 23 %.

15  
ACTUALITÉ  
CLAIRE MACEL

## Prix de l'eau: chronique d'une baisse annoncée

**CONSEIL MUNICIPAL** → En instaurant un contrôle plus rigoureux sur l'approvisionnement et la distribution d'eau potable, la ville reprend la main sur ce service public fondamental, au bénéfice des usagers qui verront leurs factures s'alléger.

Une baisse de 23 %, voire plus, sur la facture d'eau: c'est la bonne nouvelle que Christine Bourcet, conseillère municipale du groupe Communistes et initiative citoyenne et représentante de la ville au Syndicat des eaux de la presqu'île de Gennevilliers\* (SEPG), a annoncée lors du conseil municipal du 31 mars.

Cet allègement résulte du nouveau contrat de délégation de service public (DSP: lire lexicque) attribué le 5 mars à la Lyonnaise des eaux, via sa filiale Eau et force, pour une durée de neuf ou douze ans. Ce contrat, qui prendra effet le 1<sup>er</sup> juillet, est l'aboutissement d'une longue réflexion et de plusieurs batailles sur le mode de gestion d'un des plus importants services publics communaux. «Avec les villes de Gennevilliers, Asnières et Colombes, nous étions en faveur d'une gestion en régie (gestion publique, NDLR), car cela permettait d'avoir une maîtrise directe notamment sur les prix», explique Christine Bourcet. Finalement, c'est le choix de la DSP qui l'a emporté. Pour autant, les élus siégeant au SEPG ont redoublé de vigilance pour obtenir un service de qualité et meilleur marché, conforme aux intérêts des habitants.

Ainsi, sur la base des consommations de 2013, l'économie pour un foyer de quatre personnes est estimée à 50 € par an. Pour le budget de la ville, elle pourrait atteindre plus de 30 000 €. «Cette réduction nous conforte dans le fait qu'il y avait une marge conséquente dans le précédent contrat et que les charges étaient trop élevées pour le service rendu», relève Christine Bourcet. Autre effort demandé au délégataire: celui de

#### DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

La délégation de service public (DSP) est un contrat par lequel la puissance publique confie la gestion d'un service dont elle a la responsabilité à un délégataire.

LEXIQUE

diviser par deux les pertes en eau liées aux fuites dans les canalisations. Autant d'exigences assorties de pénalités. Pour cela, un suivi du contrat aura lieu tous les trois ans.

L'autre décision majeure du syndicat, qui devrait être adoptée prochainement, est de sortir la responsabilité de l'achat de l'eau du périmètre de la DSP. «Nous en gardons ainsi la maîtrise directe, se réjouit Christine Bourcet. Cela permet d'éviter les intermédiaires, de faire jouer la concurrence et de diversifier les provenances. Si les négociations sont en cours pour le choix des opérateurs qui fourniront les 15 millions de m<sup>3</sup> d'eau nécessaires, nous allons aussi augmenter la production de l'usine du Mont-Valérien dont le syndicat est propriétaire.» Les représentants au SEPG auront également une plus grande maîtrise sur les travaux d'investissement. Une façon pour les villes de reprendre la main sur ce bien public fondamental.

Cette modification des statuts du SEPG a été approuvée à l'unanimité.

ISABELLE FRUCHARD

\* Le SEPG regroupe dix communes de la boucle nord des Hauts-de-Seine pour une population de 598 013 habitants.